

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À RÈGLEMENT UE N° 1907/2006 (REACH), ANNEXE II BÉTON PLAST E

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identification du produit

Béton PLAST E

Formule chimique / synonymes: -
Numéro d'enregistrement REACH: -
Numéro CAS: -
Numéro EINECS: -
Numéro index (Annexe VI CLP) -

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Superplastifiant / hautement réducteur d'eau pour béton.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom: VDB-sols
Adresse: 109 rue la Syrah – Coustellet
F-84580 Oppède
Tél: +33 (0)4 32 50 28 93
Fax: +33 (0)4 32 50 26 09
E-mail: b.vdb@vdb-sols.fr

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

En semaine de 7h30 à 17h00:
+33 (0)4 32 50 28 93

Centre Antipoisons:
+33 (04) 72 11 69 11

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Sur base du Règlement 1272/2008/CE (CLP):
Le produit n'a pas été classifié conformément à la directive.

2.2 Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) Nr. 1272/2008 (SGH)

Pictogrammes SGH:	Néant
Mention d'avertissement:	Néant
Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:	Néant
Phrases H:	Néant
Phrases P:	Néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT À RÈGLEMENT UE N° 1907/2006 (REACH), ANNEXE II

BÉTON PLAST E

2.3 Autres dangers

Néant.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 Mélange

Solution aqueuse de sulfonate de naphthalène modifié.

Informations sur les composants/composants dangereux conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008:

Ingrédients	N° CAS	%	Classifications conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
Sulfonate de naphthalène modifié	-	28,5 – 31,5	Néant

Pour le texte complet des phrases H, voir paragraphe 16.

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales: Aucune mesure spéciale requise.

Inhalation: Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Nettoyer la peau à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement abondamment à l'eau pendant minimum 15 minutes. En cas de persistance de l'irritation, consulter un médecin.

Ingestion: Consulter directement un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Néant.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau, jet d'eau, mousse, CO2, poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés: Néant.

5.2 Danger d'exposition en cas d'incendie

Oxydes de carbone et oxydes de soufre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À RÈGLEMENT UE N° 1907/2006 (REACH), ANNEXE II BÉTON PLAST E

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement approprié ainsi qu'un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant comprenant un masque complet et fonctionnant en surpression.

5.4 Indications additionnelles

Néant.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les équipements de protection individuelle appropriés (voir paragraphe 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit ne s'écoule en grandes quantités dans les égouts, les nappes phréatiques, les eaux de surface ou dans le sol. Informer les autorités lorsqu'un produit a pollué l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou air).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides.

Rincer les surfaces souillées à l'eau chaude et avec un produit nettoyant.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation: Utiliser le produit dans un espace bien ventilé

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Conserver à l'abri du gel, de préférence dans l'emballage d'origine.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Ce produit ne contient pas des quantités pertinentes de matériaux présentant des valeurs critiques devant être mesurées sur le lieu de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Ne pas laisser s'écouler dans les égouts, le sol ni les nappes phréatiques.

Équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps: Tablier ou vêtements de protection légers.

Protection des mains: Gants protecteurs en caoutchouc

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORMEMENT À L'ÈGLEMENT UEN°1907/2006 (REACH), ANNEXE II BÉTON PLAST E

Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas d'utilisation conforme à la destination.

8.3 Contrôle de l'exposition lié à la protection de l'environnement

Il n'est pas autorisé de déverser le produit à l'égout ou dans les eaux de surface.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Brun
Odeur	Caractéristique
pH	5,0 – 9,0 (à 20°C)
Point d'ébullition	> 100°C
Point d'éclair	Sans objet
Limites d'explosivité inférieures	Sans objet
Limites d'explosivité supérieures	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Densité relative	1,15 g/cm ³ ±0,03 (à 20°C)
Solubilité dans l'eau	Soluble
Viscosité	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet

9.2 Autres informations

Néant.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

10.5 Matières incompatibles

Eviter le contact avec des oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, en cas d'utilisation conforme à la destination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION N° 1907/2006 (REACH), ANNEXE II BÉTON PLAST E

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

11.2 Expérience pratique

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

11.3 Informations toxicologiques complémentaires

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

12.7 Indications additionnelles

Néant.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Le produit doit être évacué par une entreprise de traitement des déchets qualifiée, conformément à la réglementation locale en vigueur.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À L'ÈGLEMENT UEN°1907/2006 (REACH), ANNEXE II BÉTON PLAST E

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas une matière dangereuse soumise aux prescriptions du transport national/international par route, par voie ferrée, par voie maritime ni par voie aérienne.

14.2 Désignation officielle de transport ONU

Le produit n'est pas une matière dangereuse soumise aux prescriptions du transport national/international par route, par voie ferrée, par voie maritime ni par voie aérienne.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas une matière dangereuse soumise aux prescriptions du transport national/international par route, par voie ferrée, par voie maritime ni par voie aérienne.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas une matière dangereuse soumise aux prescriptions du transport national/international par route, par voie ferrée, par voie maritime ni par voie aérienne.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas une matière dangereuse soumise aux prescriptions du transport national/international par route, par voie ferrée, par voie maritime ni par voie aérienne.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Néant.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations spécifiques et législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations internationales:

La directive 2004/42/CE ne s'applique pas.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible concernant le produit proprement dit.

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Les données reprises dans cette fiche de sécurité sont conformes à la législation nationale et européenne. Les conditions de travail chez l'utilisateur échappent cependant à nos connaissances et à notre contrôle. Sans autorisation écrite, ce produit ne peut être utilisé pour une application différente de celle mentionnée au paragraphe 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À RÈGLEMENT UE N° 1907/2006 (REACH), ANNEXE II BÉTON PLAST E

Modifications pertinentes

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 (SGH)

Indications de danger SGH des composants

Néant.

Note importante

Les indications données dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances au moment de la publication de cette fiche. Ces données font office de directive pour la manipulation, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination du produit en toute sécurité, et ne peuvent nullement être considérées comme une garantie ou spécification de qualité. Les données mentionnées portent sur le produit proprement dit, et peuvent ne plus être valables si le produit est utilisé en association avec d'autres produits, ou dans des processus, à moins que le texte ne le spécifie.

COORDONNEES



Parc d'activités le Tourail
109 Rue de la Syrah - Coustellet
F-84580 OPPEDE

☎ 04 32 50 28 93

✉ v.vdb@vdb-sols.fr

Maj 06/11/2025